



A LA UNE

Wahid Ferchiche prend les rênes de la sous-direction de l'action sociale et de l'accompagnement du personnel/ DRH-MI

Après un début de carrière au ministère des Finances, Wahid Ferchiche rejoint le ministère de l'Intérieur à sa sortie de l'ENA en 2019. Ayant été successivement Directeur du cabinet du préfet de la Haute-Savoie et Secrétaire général de la préfecture du Cantal, Wahid Ferchiche a occupé dernièrement le poste de chef du bureau des officiers de police à la direction des ressources humaines, des finances et des soutiens au sein de la DGPN. Il vient d'être nommé sous-directeur de l'action sociale et de l'accompagnement du personnel à la DRH-MI le 1^{er} septembre 2025.

Pour Wahid Ferchiche : « l'action sociale est un enjeu prioritaire pour le ministère de l'Intérieur que ce soit sur la restauration, les loisirs et l'accès à la culture. Le ministère accorde une importance particulière à ce que chaque agent, quel que soit son statut et son grade, puisse bénéficier de ces prestations. En tant que sous-directeur de l'action sociale et de l'accompagnement du personnel, je serai attentif à ce que nos actions puissent profiter à tous. Également, j'accorderai une importance toute particulière à notre qualité de vie au travail qui passe par une mobilisation collective dans la lutte contre les RPS. L'inclusion de nos collègues en situation de handicap est aussi une priorité forte de la SDASAP ».



N'oubliez pas de vous affilier à la complémentaire santé du ministère !

Le ministère de l'Intérieur met en place, à compter du 1^{er} janvier 2026, la réforme de la protection sociale complémentaire (PSC) en santé. La gestion de ce nouveau dispositif a été confiée à la Mutuelle générale de la police (MGP). Il viendra compléter les remboursements de la Sécurité sociale pour limiter le reste à charge des agents, avec une prise en charge moyenne de 50 % des cotisations par le ministère.

L'adhésion au contrat collectif est obligatoire, sauf cas de dispense. Il inclut un panier de soins de base, auquel peuvent s'ajouter des garanties optionnelles. Pour toute souscription à une option, une aide supplémentaire de 5 € est accordée par le ministère.

La participation forfaitaire actuelle de 15 € cessera dès la mise en œuvre du contrat obligatoire.

Les démarches d'affiliation s'effectueront entre le 15 septembre et le 15 novembre *via* le mini site de la MGP. Vous recevrez un courriel d'information, contenant le lien vers ce mini site, par vagues successives (6 envois au total, chaque lundi, entre le 15 septembre et le 20 octobre inclus).

Par ailleurs, la MGP assurera une permanence sur de nombreux sites du ministère ou à travers des webinaires, afin de vous accompagner et répondre directement à vos questions.

Enfin, une ligne téléphonique d'assistance est ouverte par la MGP depuis le 8 septembre 2025 : **09 69 36 00 00** (appel non surtaxé, tous les jours, de 7h00 à 19h00, heures France hexagonale).

Pour plus d'informations : <https://actionsociale.interieur.rie.gouv.fr>



Retour sur les Journées européennes du patrimoine 2025 : Un succès pour le ministère de l'Intérieur qui a ouvert ses portes

Créées en 1984 par le ministère de la Culture, **les Journées européennes du patrimoine** sont devenues un rendez-vous culturel incontournable dans toute la France et en Europe. Chaque année, elles offrent au grand public l'occasion de découvrir des lieux habituellement fermés ou peu accessibles, et de mieux comprendre le patrimoine qui nous entoure. **L'édition 2025, qui s'est tenue les 20 et 21 septembre, a mis à l'honneur le patrimoine architectural.**



À cette occasion, plusieurs sites rattachés au ministère de l'Intérieur ont ouvert leurs portes. **L'Hôtel de Beauvau**, siège historique du ministère, a proposé un parcours de visite sur inscription préalable obligatoire via une plateforme numérique. Les visiteurs ont pu y découvrir les salons ministériels, la salle des fêtes, le jardin et des espaces plus méconnus comme l'ancienne geôle. Plusieurs animations et expositions ont rythmé la visite, mettant en lumière l'histoire du ministère, l'engagement de ses agents, et des figures emblématiques de la sécurité intérieure. Des présentations de services spécialisés, des objets patrimoniaux ainsi que des interventions musicales sont venues enrichir cette immersion.

En parallèle, **la Maison Élysée**, située face au Palais présidentiel, a accueilli librement les visiteurs. Ce lieu muséal a présenté l'histoire de la Présidence de la République, les grands symboles républicains, et certains objets illustrant le protocole et les arts de la table. Une reconstitution du salon doré – bureau du président – y a été également proposée.



Autre site à découvrir : **le Palais du Luxembourg**, qui a célébré cette année les 150 ans du Sénat de la République. Le public a pu y visiter l'hémicycle, les salons historiques, la bibliothèque décorée par Delacroix, la salle des Conférences (ancienne galerie du trône) ainsi que les jardins et serres du Luxembourg.

Par leur diversité, ces lieux ont illustré la richesse du patrimoine administratif et politique français.



Pour le ministère de l'Intérieur, ces journées ont été une occasion précieuse de valoriser ses missions, d'honorer la mémoire de celles et ceux qui ont servi la République, et de renforcer le lien entre les institutions et les citoyens. Elles ont reposé aussi sur la mobilisation de nombreux agents qui assurent, chaque année, le bon déroulement de cet événement.

Ces Journées européennes du patrimoine ont été bien plus qu'une simple ouverture de portes : elles ont incarné une volonté de transparence, de transmission et de dialogue. Que chacun – visiteur ou agent – ait pu y trouver un motif de fierté et un moment de partage autour des valeurs qui nous rassemblaient.

Pour en savoir plus :

Retour sur les Journées européennes du patrimoine 2025 : [un succès renouvelé](#)

Victime ou témoin de violences sexistes et sexuelles, de discrimination ou de harcèlement moral : en parler, c'est déjà agir !

Tout agent relevant du périmètre du Secrétariat général peut faire un signalement auprès de la cellule Allo Discri



01 80 15 33 00

cellule-allo-discri@interieur.gouv.fr

Pour en savoir plus sur les dispositifs de signalement et d'écoute du ministère ou faire un signalement en ligne :

[Site Intranet Égalité et Diversité](#)



Des ateliers ludiques pour sensibiliser les référents handicap de la DZPN Nord

Dans les locaux de la cité Marianne à Lille s'est tenue, le mardi 13 mai 2025, la 3^e réunion des référents handicap locaux de la direction zonale de la Police nationale (DZPN) Nord, animée par Jamal Bouamouri, chef du Pôle AQVT et Françoise Specenier, référente handicap zonale. En ouverture de la journée, Nicolas Dellemmes, DRH du SGAMI, était venu rencontrer les référents handicap locaux.

Au cours de cette journée, l'accompagnement des agents en situation de handicap, la procédure sur les aménagements de poste, le Duoday 2025 ont notamment été abordés.

Des membres bénévoles de l'association Club House (lieu d'accueil qui accompagne la réinsertion sociale et professionnelle de personnes concernées par un trouble psychique sévère, bipolarité, schizophrénie, dépression, burn-out...) ont témoigné de leur parcours de vie et expliqué le soutien apporté par cette structure pour bâtir un projet de vie professionnelle.

A l'initiative de la référente handicap zonale, l'association Impulsions Métropole Sud est également intervenue, en proposant un atelier ludique de sensibilisation au handicap aux 12 référents handicap présents :

- Un quiz interactif a permis de tester leurs connaissances et de les approfondir. Deux équipes se sont affrontées en répondant le plus vite possible avec des buzzers aux questions sur le handicap pour une compétition dynamique.
- des mises en situation ont été organisées pour mieux comprendre le handicap, telles que :
 - > dessiner / écrire ou faire un avion en papier avec des gants de boxe, un exercice difficile !
 - > dessiner une figurine définie avec les yeux bandés en étant guidé par des consignes orales.

Les référents handicap locaux ont été unanimes pour dire que cette expérience ludique et participative a été riche en apprentissage et en prise de conscience.

Contact : Françoise Specenier / Référente Zonale Handicap / D3S - Département chargé de la Stratégie, de la Synthèse et des Soutiens / Direction zonale de la Police nationale Nord - Mél : dzpn-nord-d3s-handicap@interieur.gouv.fr



Les référents handicap de la DZPN Sud engagés pour une police plus inclusive

Un séminaire de deux jours des référents handicap de la zone Sud a été organisé par le Pôle AQVT du D3S et la référente handicap zonale, sur le site de l'Académie de Police de Nîmes, les 26 et 27 juin, en présence du Commissaire Général Joseph Merrien, Chef du D3S, à son ouverture.

Dans l'optique de renforcer la coordination, l'animation, la sensibilisation et la montée en compétences du réseau des référents handicap, plusieurs acteurs et partenaires institutionnels ont été invités : la cheffe de la Mission Handicap de la Police nationale, les référents handicap du SGAMI Sud, les directeurs territoriaux du Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse et Occitanie et la directrice de CAP Emploi du Gard.

Une troupe de théâtre a joué des saynètes avec la participation du public sur les préjugés et les comportements à adopter face aux différents types de handicap. Au cours des différentes interventions, des séquences théoriques et participatives ont permis aux référents d'expérimenter des mises en situation concrètes de leur quotidien professionnel, et de répondre à un double objectif :

- consolider un réseau d'acteurs mobilisés en valorisant la fonction de référent, fonction pivot de la politique handicap ;
- sensibiliser les référents handicap locaux en renforçant les compétences par la formation avec un accompagnement individualisé et opérationnel.

La richesse des échanges, l'interaction entre les participants et les intervenants, l'intérêt manifesté lors des ateliers pratiques ont montré l'engagement de ces acteurs locaux au service d'une politique volontariste de la Police nationale en faveur du recrutement, de l'insertion et du maintien en emploi des personnes en situation de handicap.

Contact : Hassania Fadlan / Référente zonale handicap / D3S - Département chargé de la stratégie, de la synthèse et des soutiens / Direction zonale de la Police nationale sud
Mél : dzpn-sud-d3s-handicap@interieur.gouv.fr



10 familles de personnels de police aidants en séjour d'été inclusif à la montagne

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action Handicap de la Police nationale, la direction des ressources humaines, des finances et des soutiens (DRHFS) met en œuvre des actions pour renforcer l'accompagnement des personnels de police aidants familiaux.

La mission Handicap de la sous-direction de la prévention, de l'accompagnement et du soutien des personnels (SDPASP) a organisé, pour la deuxième fois, un séjour de répit au bénéfice de 10 familles de personnels de police, dont un enfant est en situation de handicap, afin de leur apporter un temps de réconfort et de repos.

Ce séjour de répit a été mis en place en partenariat avec la Fondation Jean Moulin (FJM) et a bénéficié, pour la 2^e année consécutive, du soutien financier de l'Agence Nationale des Chèques Vacances (ANCV), dans le cadre de l'Appel à projets « Personnes en perte d'autonomie et aidants » du programme Aide aux Projets Vacances (APV).



Les familles (parents aidants, fratrie, aidés) ont profité d'un séjour de 6 nuits, entre le 19 juillet et le 25 juillet 2025, à la Résidence FJM « Le Néouvielle » à Saint-Lary (Hautes-Pyrénées) dans un magnifique cadre naturel riche en activités. A leur arrivée, la CRS Pyrénées a échangé avec les familles et a fait une démonstration du chien d'avalanche et de pistage.

Ce séjour inclusif a permis de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des personnels de police aidants en leur offrant une bulle de détente et de pause, comme en atteste les témoignages.

Site de la FJM : [Le Néouvielle à Saint-Lary \(Hautes-Pyrénées\)](#)

Témoignage de Tanguy & Lucie (Haute-Saône) :

« Nous avons eu la chance de pouvoir bénéficier de ce séjour répit. Tout a été organisé par le service qui a été très présent, aidant, et compréhensif. Nous avons passé une semaine merveilleuse, sans tracas quotidien, à nous laisser bercer par la pension complète et les animations. Nous étions libres, pas d'obligation, pas de contrainte, et avons juste à profiter du moment présent en famille sans le poids du quotidien qui incombe à toute famille mais qui est si pesant pour les familles aidantes... Le lieu était très ressourçant, permettant de belles balades, de belles visites et une oxygénation au top pour repartir dans notre quotidien de famille ayant un enfant avec un handicap avec les piles rechargées à bloc et des souvenirs pleins la tête ! Nous remercions du fond du cœur toutes les personnes nous ayant permis cette pause si précieuse pour souder encore plus notre famille ! C'est la preuve que la Police nationale met en place des solutions pour que ses agents puissent concilier au maximum vie professionnelle et vie de famille avec un enfant en situation de handicap... Nous nous sentons reconnus et accompagnés. »

Témoignage de Josias (Martinique) :

« Je tenais à vous remercier très sincèrement pour le séjour de répit dont nous avons pu bénéficier ma famille et moi. Nous devions venir sur l'hexagone depuis la Martinique pour des vacances et nous avons pu bénéficier de cette semaine dans le centre de la FJM à Saint-Lary-Soulan. Cette semaine a été vraiment bénéfique pour notre fils qui a pu découvrir des activités qu'il n'avait jamais faites et pour la famille c'est vraiment reposant de n'avoir rien d'autre à penser que passer un bon séjour. Le personnel est aux petits soins et disponible. C'est un vrai plus pour des familles qui toute l'année, pour certaines depuis de nombreuses années, s'occupent de leurs enfants en situation de handicap. Cette action devrait être développée chaque année et être étendue à d'autres familles. Je les encourage à y aller sans crainte, vous n'aurez aucun jugement et profiterez d'une semaine de quiétude à la montagne avec des activités qui vous seront proposées. Notre famille gardera un excellent souvenir de ce séjour.

Encore merci à vous. »

MISSION
HANDICAP
POLICE NATIONALE

L'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances est un établissement public de l'État, chargé de la mission de service public consistant à favoriser l'accès au plus grand nombre aux vacances, au moyen d'une gamme de services et d'aides [chèques vacances, aides au départ en vacances].

L'ANCV a mis en place le programme « Aide aux projets vacances » (APV) qui a pour objectif l'inclusion de publics fragiles en utilisant le départ en vacances comme support d'accompagnement social en partenariat avec des acteurs de terrain. En 2024, l'APV compte 146 000 bénéficiaires.

En savoir plus :

Site de l'ANCV : <https://www.ancv.com/>

<https://www.ancv.com/aides-aux-projets-vacances-apv>

Guide «Aides aux projets Vacances 2025


ancv

Focus sur l'accessibilité numérique de l'environnement numérique de travail co-pilotée par la DRH ministérielle et la DTNUM

L'accessibilité de l'environnement numérique de travail est une priorité, portée conjointement par la DRH ministérielle et la direction de la transformation numérique (DTNUM).

Dans le cadre des travaux menés pour renforcer l'accessibilité numérique, les équipes du bureau de l'environnement numérique de travail (BENT) au sein de la sous-direction de l'environnement numérique de travail et de l'animation territoriale (SDENTAT) de la DTNUM, et en particulier Christophe Cazin, collaborent régulièrement avec les développeurs des applications métiers pour améliorer l'accessibilité des logiciels métiers utilisés dans notre administration.

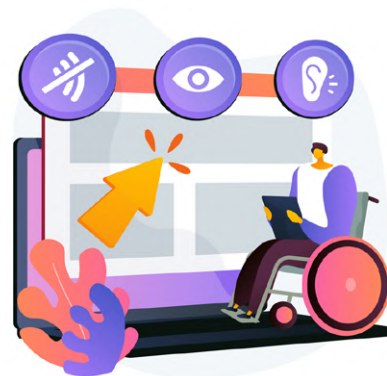
C'est dans cette dynamique que la DRH ministérielle a financé, via la convention Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) et avec le soutien du SGAMI Est, un projet ambitieux de mise à niveau et de mise en conformité de l'application SETNA (Soutien à l'environnement de travail numérique en administration centrale), un formulaire d'assistance destiné aux utilisateurs, dans l'objectif d'aligner pleinement cette application sur les exigences d'accessibilité définies par le référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA).

La solution développée, déjà adoptée par des partenaires comme la chambre de commerce et de l'industrie de Normandie, illustre concrètement les bénéfices des évolutions de l'accessibilité de ce produit.

Le pilotage de cette action est réalisé par Christophe Cazin qui s'appuie également sur la précieuse expertise de Mohamed Taïr et de ses collègues du SIDSIC de la préfecture d'Île-France et de Paris.

Bien que l'ensemble des évolutions ne soient pas encore pleinement déployées au sein du ministère, la mise en conformité RGAA (106 critères) se poursuit activement. À terme, tous les agents du ministère de l'Intérieur pourront bénéficier des évolutions plus accessibles de l'application SETNA.

Pour en savoir plus sur le RGAA : <https://accessibilite.numerique.gouv.fr/>



Journées prévention santé (JPS Police)

La DRHFS/SDPASP organise des journées prévention santé (JPS Police) en partenariat avec les mutuelles Intérieure et MGP. Au programme de ces journées, des animations et des ateliers sont mis en place pour apporter des conseils avisés aux personnels de la police nationale sur les thématiques de la santé, de l'ergonomie au travail, de la gestion du stress et de l'alimentation.

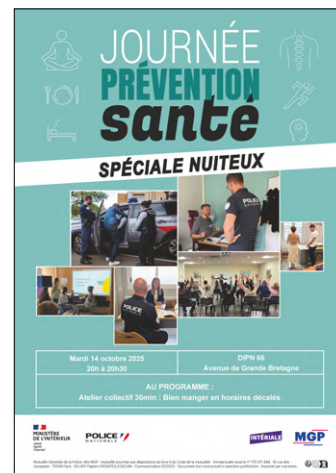
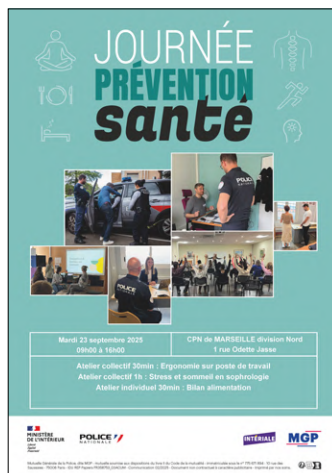
D'autres modules sont destinés aux fonctionnaires de police travaillant en horaires décalés. Ils peuvent ainsi bénéficier des recommandations d'un professionnel de l'alimentation.

Plusieurs journées sont d'ores-et-déjà programmées sur le second semestre 2025, aux dates suivantes (sous réserve d'éventuelles modifications) :

23 septembre – CPN Marseille division nord
15 octobre – DIPN 66 Perpignan
19 novembre – DDPN Aube / Troyes
2 décembre – DNPJ Nanterre

Modules destinés aux travailleurs de nuit (programmés à la prise de service) :

22 septembre – CPN Marseille division Nord
14 octobre – DIPN 66 Perpignan
18 novembre – DDPN Aube / Troyes



Si vous souhaitez organiser une journée prévention santé, vous pouvez contacter le pôle partenariats / BPQVT / SDPASP / DRHFS aux numéros suivants : **01 80 15 48 49** ou **01 80 15 46 81**.

Au SGCD de la Manche (50)

Journées prévention santé (JPS) à Cherbourg et à St-Lô

Deux sessions des JPS se sont déroulées au profit des personnels de la Police nationale avec deux sites retenus : Cherbourg et Saint-Lô au mois de juin 2025, avec le soutien de la DRHFS, de la direction interdépartementale de la Police nationale de la Manche (DIPN) et la mutuelle MGP.

Différents ateliers ont été proposés aux agents inscrits (agents de la circonscription de la Police nationale (CPN) de Cherbourg et du service interdépartemental de la Police aux frontières (SIPAF) de la Manche et de la direction interdépartementale de la Police nationale (DIPN) de Saint-Lô).

Module Jour / 26 juin 2025 à Cherbourg et le 27 juin 2025 à Saint-Lô :

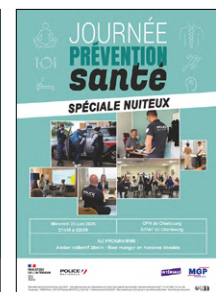
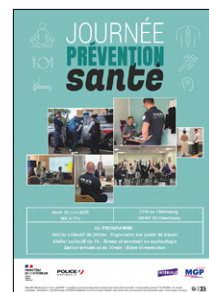
- Ergonomie sur poste de travail, animé par Anthony Luce ;
- Bilan Alimentation, animé par Sélène Pasquette ;
- Sophrologie (Gestion du stress et Sommeil), animé par Céline Léger.

Module Nuit / 25 juin 2025 à Cherbourg :

- Bien manger en horaires décalés (Atelier collectif de 30 min), animé par Sélène Pasquette.

Les retours ont été très positifs.

Contact : **Sylvie Pansan**, cheffe du SDAS et pôle médico-social (SGC50) - Mél. sgc-action-sociale@manche.gouv.fr



Au SGCD de l'Essonne (91)

Journée Prévention Santé (JPS), le 19 juin 2025

Le jeudi 19 juin 2025, le bureau de l'action sociale et de la médecine de prévention du SGCD91, en partenariat avec les mutuelles Intérieure et MGP, a organisé une JPS à la préfecture de l'Essonne.

L'objectif de cette journée était de sensibiliser les agents à leur santé physique et mentale, leur permettre d'échanger avec des professionnels de la prévention, de participer à des ateliers pratiques, et de découvrir de nouvelles ressources en matière de bien-être au travail.

Un programme riche et diversifié :

Certains ateliers, comme ceux sur la sophrologie (stress/sommeil) ou l'ergonomie au poste de travail, ont suscité un vif intérêt et ont affiché complets. Le bilan alimentation, particulièrement plébiscité, a été réservé très rapidement.

Tout au long de la journée, les agents ont pu :

- réaliser un test et un échange personnalisé avec des spécialistes du diabète (La structure expertise et ressources diabète en Île-de France),
- échanger avec l'infirmière de prévention, sur leurs habitudes de santé ou leurs questionnements,
- admirer les œuvres du cours de dessin des agents de la DDT91, centrées sur la thématique des addictions, et ouvrir le débat sur ce sujet sensible, avec les agents de la QVT et ceux de la sécurité routière autour notamment de l'atelier doses bar,
- après un démarrage timide avec peu d'inscrits, finalement l'atelier coaching bien être, a également reçu un vif succès et les agents sont sortis souriants et boostés de la salle.

Le Secrétaire général, Olivier Delcayrou, est venu saluer les prestataires ainsi que les agents. Il a pris le temps de s'arrêter à chaque stand afin d'échanger.

Un moment collectif apprécié :

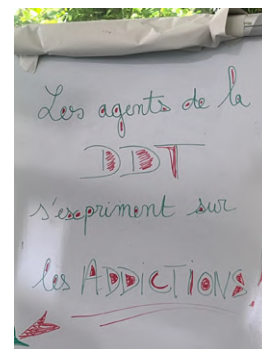
Au-delà des ateliers, cette journée a été l'occasion de renforcer les liens entre collègues, de prendre un moment pour soi dans un quotidien souvent très rythmé, et de mettre en lumière les dispositifs de prévention existants.

Les retours recueillis à chaud font état d'une grande satisfaction des participants, tant sur le fond que sur la forme. L'investissement des équipes organisatrices et partenaires a été salué. Un questionnaire de retour a été diffusé afin de recueillir les avis et les suggestions pour de futures éditions.

Une deuxième JPS en 2026 sera sans doute programmée en fonction des besoins exprimés. En tout cas, l'enthousiasme est bien là !

Contact : **Sandrine Amet**, chargée de missions action sociale et médecine de prévention / BASMP au SGCD91.

Mél. sandrine.amet@essonne.gouv.fr



SGCD du Vaucluse (84)

Une journée de cohésion pour tout le périmètre de l'administration territoriale de l'État (ATE) organisée par le préfet du Vaucluse

Le préfet de Vaucluse a organisé, le 17 juin 2025, la première journée de cohésion commune à tous les agents du périmètre de l'ATE. Cette journée s'est inscrite dans la semaine de la qualité de vie et des conditions de vie au travail autour du thème national retenu par l'agence nationale de l'amélioration des conditions de travail : « Parler du travail c'est productif ! ».

L'objectif principal était de renforcer le sentiment d'appartenance de tous les agents à l'administration territoriale de l'État. Dans un contexte de mutualisation des fonctions supports depuis la naissance des SGCD, il est apparu essentiel au préfet de proposer un moment où l'État investit dans la cohésion des agents.

La préparation de cette journée a donné lieu à de nombreux échanges formels et informels entre les différentes directions interministérielles, celles de la préfecture et du SGCD de Vaucluse.

Largement mobilisée pour préparer cette journée, l'intelligence collective a permis de valoriser les idées de chacun et l'apprentissage par l'expérience. Elle a permis d'associer les directions, les services organisateurs du SGCD, des volontaires de tous grades et de tous services de préfecture, du SGCD et de DDI.

Afin de renforcer l'esprit d'équipe et les échanges inter-services, 32 ateliers ont été proposés aux 400 agents ayant répondu présents, avec l'implication pour l'animation des ateliers et la logistique de 73 personnes :

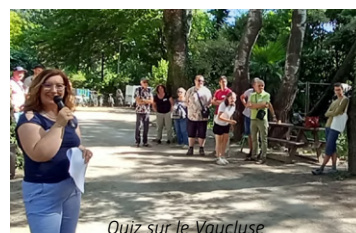
- 12 personnels de la DDETS,
- 5 personnels de la DDPP,
- 19 personnels de la DDT,
- 27 personnels de la Préfecture,
- 10 personnels du SGCD.

Ont également apporté leur contribution à cette journée :

- la plate-forme des ressources humaines du secrétariat général des affaires régionales pour leurs animations d'ateliers.
- et des intervenants extérieurs comme l'ASSER 84 qui a proposé des activités sportives, l'association wendo Provence qui a assuré des cours de self-défense, la fondation Frédéric Gaillane qui a fait une démonstration en tant que première école d'éducation des chiens guides en Europe, destinés aux enfants aveugles et malvoyants âgés de 12 à 18 ans.

Les agents se sont inscrits aux ateliers de manière très libre, ce qui a favorisé la mixité des équipes en termes d'origines professionnelles et favorisés les rencontres et les échanges autour de préoccupations communes dans un cadre détendu. Les retours sont très positifs pour l'ensemble des agents. Un questionnaire de satisfaction adressé aux agents a permis de constater que 75,5 % des agents avaient apprécié l'organisation de cette journée et que 96 % d'entre eux souhaitaient voir cette journée se renouveler en 2026.

Contact : Christel Guilloux, cheffe du pôle social et des conditions de travail / SRH / SGCD à la préfecture du Vaucluse.
Mél. christel.guilloux@vaucluse.gouv.fr



Quiz sur le Vaucluse



Atelier théâtre d'improvisation



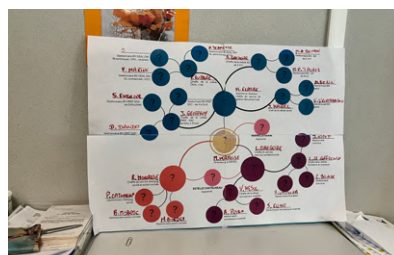
Atelier Mix DJ

SGCD de la Guadeloupe (971)

« Vis ma vie » : une expérience qui rapproche les équipes

Le 5 juin dernier s'est tenue une première édition de l'expérience « Vis ma vie » au sein de la direction des ressources humaines et des relations sociales du SGC de Guadeloupe.

À travers un tirage au sort organisé en amont, les agents, allant du DRH aux gestionnaires, ont été invités à vivre une journée d'immersion dans une fonction différente de la leur. L'objectif a été de favoriser la compréhension mutuelle, renforcer la transversalité et valoriser le rôle stratégique des fonctions support dans le fonctionnement quotidien du service.



Au cours de cette journée des commandes ont été passées notamment par la directrice du SGC, une initiative appréciée par les agents et par les autres services qui souhaitent désormais mettre en place cette expérience.

Contact : Catharina Petit, cheffe du service dialogue social et action sociale / DRHRS / SDSAS à la préfecture de la Guadeloupe - Mél. catharina.petit@guadeloupe.gouv.fr

Polynésie française (987)

Un nouvel aménagement de la salle repos et de restauration à la DTPN aux crédits dédiés à la restauration

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de travail, la salle de repos et de restauration de la direction territoriale de la Police nationale de Polynésie française a récemment bénéficié d'un réaménagement, financé par les crédits spécifiquement alloués à la restauration.

L'acquisition de 16 tabourets, d'une table et de deux bancs a permis d'accroître significativement la capacité de l'espace, passant de 10 à 26 places assises. Cette évolution répond aux besoins opérationnels des effectifs, notamment au sein des brigades.

Saluée par les agents, cette amélioration contribue à renforcer la qualité des temps de pause et de restauration, tout en favorisant un climat de convivialité au sein des équipes.

Contact : **Julie Richard**, animatrice de l'action sociale et du dialogue social / BRHT / Haut-commissariat de la République en Polynésie française - Mél. julie.richard@polynesie-francaise.pref.gouv.fr



SGCD de l'Indre (36)

Journées dépistage diabète des agents de l'État de l'Indre travaillant à la cité administrative de Châteauroux

À la demande du Préfet de l'Indre, Thibault Lanxade, des journées « Dépistage diabète » ont été organisées sur le site de la cité administrative à destination des agents de l'État.

Ces journées, préparées par le pôle action sociale du SGCD 36, se sont déroulées les 17 et 18 juin avec le concours de l'Union Prévention Santé pour la Fonction Publique (Urops), qui a mobilisé sur ces deux jours des professionnels de santé.

Ce dépistage a été grandement apprécié par les participants, notamment parce que de nombreux agents se retrouvent sans médecin traitant.

126 agents ont ainsi pu participer à cet examen. Certains ont découvert être atteints de diabète et ont pu s'orienter vers un médecin pour une prise en charge appropriée.

L'organisation de ces journées s'est déroulée comme suit :

- Conférence de 30 minutes, animée par une nutritionniste, sur les effets néfastes du diabète
- Dépistage du diabète et du cholestérol par le prélèvement d'une goutte de sang en post-prandiale (sans nécessité d'être à jeun) et le contrôle de la tension artérielle.
- Consultation individuelle avec une diététicienne pour approfondir les connaissances et répondre aux questions des participants qui ont souhaité obtenir un rendez-vous avec elle.

Dans un souci de couverture du territoire et des enjeux de prévention, des journées dépistage diabète vont être également proposées au personnel civil du commandement du soutien opérationnel de la Gendarmerie nationale et aux agents de la sous-préfecture du Blanc.

Compte tenu de la réussite de ces journées, l'ensemble des fonctionnaires de l'Indre attend avec impatience d'autres journées de prévention.

Ainsi, le pôle action sociale a prévu dans les prochains mois d'organiser des dépistages bucco-dentaire, insuffisance rénale, maladies cardiovasculaires ainsi que la vaccination anti-grippale toujours réalisés en collaboration avec l'Urops, et son responsable de la prévention, Cyrille Dupré.

Contact : **Emmanuelle Fouquet, Linelle Assangni et Noémie Buizza**, chargées de l'action sociale au secrétariat général commun de l'Indre - Mél. sgc-action-sociale@indre.gouv.fr



SGCD de l'Ain (01)

Swing en pleine nature au Golf de Bourg-en-Bresse

En juin 2024, à l'occasion des Jeux olympiques et paralympiques, le SGCD de l'Ain a organisé un « challenge sportif interministériel », en partenariat avec le Comité départemental olympique et sportif. Cet événement a permis aux agents de découvrir la pratique de plusieurs disciplines sportives.

L'engouement suscité pour le golf a conduit à la mise en place, en 2025, d'ateliers d'initiation et de perfectionnement destinés aux agents de l'État dans l'Ain. Ces sessions d'une demi-journée sont financées par la SRIAS Auvergne Rhône-Alpes et se déroulent dans un cadre privilégié, au Golf de Bourg-en-Bresse.

Sous la direction de Carole Decombes, directrice du club, six groupes de dix agents sont accueillis les dimanches matin, de juin à octobre 2025. Les ateliers alternent entre découverte des bases du golf et perfectionnement des techniques, dans une ambiance conviviale et détendue.

Le premier rendez-vous, le 8 juin 2025, s'est clôturé par un pot de l'amitié sans alcool offert par le club, moment apprécié de tous. Les participants ont souligné la qualité pédagogique de cette initiation, mêlant histoire du sport et pratique sur le terrain, avec l'utilisation variée de fers et putters selon les stratégies de jeu.

Une belle occasion pour les agents de découvrir ou de se perfectionner dans ce sport, tout en profitant d'un cadre naturel exceptionnel.

Contact : Valérie Cervera-Ortiz, cheffe de Bureau de la prévention, formation et de l'action sociale / BIPFAS.
Mél. valerie.cervera-ortiz@ain.gouv.fr



SGCD des Ardennes (08)

La santé mentale : Grande cause nationale pour l'année 2025

Le Gouvernement présentait en octobre 2024, les quatre objectifs prioritaires pour promouvoir la santé mentale, érigée Grande cause nationale pour l'année 2025 :

- la déstigmatisation, afin de changer le regard sur les troubles psychiques et les troubles mentaux,
- le développement de la prévention et du repérage précoce, par la sensibilisation et la formation dans toutes les sphères de la société,
- l'amélioration de l'accès aux soins partout sur le territoire, par la gradation des parcours, le développement des nouveaux métiers de la santé mentale en veillant aux soins des personnes les plus fragiles et présentant les troubles les plus complexes,
- l'accompagnement des personnes concernées dans toutes les dimensions de leur vie quotidienne, comme la formation, l'emploi, le logement, l'accès aux loisirs...



La circulaire du 23 février 2022 du ministère de la santé appelle les employeurs publics à participer activement au développement et à la promotion, de la formation en santé mentale pour leurs agents.

Le SGCD des Ardennes et son pôle action sociale se sont pleinement investis dans cette mission de prévention par la mise en place d'une formation.

En partenariat avec l'Union prévention santé pour la fonction publique (UOPS), une formation de premiers secours en santé mentale a été organisée auprès des acteurs de la prévention de l'administration territoriale de l'État : organisations syndicales, conseillers en prévention, référents de proximité, service des ressources humaines, responsable action sociale interministérielle.

La formation s'est déroulée sur 2 journées les 8 et 9 juillet 2025 au sein de la préfecture des Ardennes. Les principales thématiques abordées étaient : santé mentale, dépression, troubles anxieux, troubles psychotiques et plans d'action et interventions de premiers secours.

11 agents ont ainsi pu être formés et ont obtenu leur certificat de secouriste en santé mentale.

Cette action de formation du SGCD des Ardennes visait à répondre à un besoin croissant de sensibilisation et d'intervention précoce en matière de santé mentale en milieu professionnel dans des environnements de travail inclusifs.

Contact : Sabrina Fantazi, responsable action sociale et formation interministérielle / Bureau des ressources humaines au SGCD des Ardennes - Mél. sgc-action-sociale@ardennes.gouv.fr

SGCD de la Savoie (73)

Semaine ATE de la qualité de vie et des conditions de travail

En Savoie, l'administration territoriale de l'État (ATE) poursuit son engagement dans la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT).

Cette année, le SGCD a expérimenté une semaine dédiée à la QVCT pour l'ensemble des agents ATE du mardi 10 au vendredi 13 juin, en amont de la semaine nationale qui s'est déroulée du 16 au 20 juin. Le principe retenu était d'ouvrir les activités à l'ensemble des agents ATE, quelle que soit leur structure d'appartenance. Les activités étaient proposées sur les sites de la préfecture, des deux sous-préfectures et des deux directions départementales interministérielles (DDI). Lors du lancement de l'événement, Madame la Préfète a rappelé que la QVCT constituait un enjeu majeur des politiques de ressources humaines.

Pour cette première édition, plusieurs objectifs étaient visés :

- promouvoir et développer l'esprit ATE ;
- organiser des activités sur le périmètre ATE, avec la liberté des agents de s'inscrire dans le lieu souhaité, permettant ainsi un mélange des participants ;
- proposer des activités variées dans trois domaines : bien être, prévention santé et développement durable.

Les activités prévention santé ont été animées par des professionnels de santé et des agents de la CPAM spécialisés en prévention.

A la suite de cette semaine, une enquête de satisfaction a été transmise à tous les agents ATE, y compris à ceux qui ne s'étaient pas inscrits, afin de connaître les raisons de leur non participation.

Les retours sont très satisfaisants. L'organisation des actions sur tous les sites ATE et le « mélange » des agents de toutes les structures ont été particulièrement appréciés.



Bilan chiffré :

- 70 personnes étaient présentes au café d'ouverture ;
- 21 ateliers ont été proposés, notamment massages assis, yoga sur chaise, alimentation/diététique, sommeil ; la journée de cohésion préfecture/SGCD ainsi que celle de la DDETSP étaient également programmées pendant cette semaine ;
- 213 inscriptions ont été enregistrées pour l'ensemble des 21 ateliers ;
- 88 agents ont participé ;
- Bilan financier : 4 090 euros (hors journées de cohésion).

Riche de cette première édition, la seconde prendra en compte les retours d'expérience afin de répondre au mieux aux besoins et attentes.

Contacts : Nadine Francillard, cheffe du pôle formation au bureau des ressources humaines (BRH)/SGCD 73 à la préfecture de la Savoie - Mél. nadine.francillard@savoie.gouv.fr

Catherine Simonin, cheffe du service départemental d'action sociale (SDAS)/SGCD 73 à la préfecture de la Savoie. Mél. catherine.simonin@savoie.gouv.fr

Sorties CLAS du printemps : bonne humeur et cohésion assurées

La commission locale d'action sociale (CLAS) de la Savoie a proposé deux actions ce printemps : soirée bowling et sortie accrobranche.

Soirée bowling à Chambéry le vendredi 16 mai 2025

Cette sortie était réservée à tous les agents du ministère, leurs conjoints et leurs enfants mineurs âgés d'au moins 6 ans.

Le succès de cette action (72 inscrits pour 50 places) a contraint la CLAS à effectuer un tirage au sort.

Les chanceux ont pu profiter de deux parties de bowling dans une salle quasiment privatisée. Pour satisfaire les appétits, la CLAS a offert des pizzas variées apportées par un traiteur.

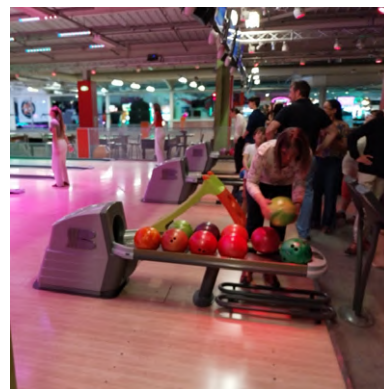
1 517 euros ont été consacrés à cette soirée ludique. Challenges en famille ou entre collègues, il régnait un petit parfum de compétition, mais dans la joie et la bonne humeur.

Sortie accrobranche le samedi 14 juin 2025

Cette sortie était destinée à tous les agents du ministère, leurs conjoints et leurs enfants mineurs âgés d'au moins 5 ans.

Elle s'est déroulée au parc aventure forestier situé à la Féclaz, à seulement 30 minutes de Chambéry. Chaque participant a bénéficié à titre gratuit du billet d'accès. Coût : 1 205 euros. D'une superficie de 7 hectares, ce parc convient à tous les membres de la famille, avec 12 parcours différents, dont certains jusqu'à 33 mètres du sol.

55 personnes, dont 30 adultes et 25 enfants, ont participé à ce grand moment de convivialité. Ce fut l'occasion d'un partage entre collègues, en pratiquant une activité physique et récréative. Un goûter a clôturé ce moment riche en sensations. L'ensemble des participants était ravi de cette après-midi ensoleillée.



Contact : Catherine Simonin, cheffe du service départemental d'action sociale (SDAS)/SGCD 73 à la préfecture de la Savoie. Mél. catherine.simonin@savoie.gouv.fr

A la préfecture de Police de Paris

Réfléchir ensemble au travail : une matinée dédiée aux Espaces de Discussion

La préfecture de police a organisé dans le cadre de la nouvelle édition de la Semaine pour la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT), dont le thème était cette année « Parler du travail, c'est productif ! », une matinée de réflexion sur les espaces de discussion dans le travail (EDT).

Cet événement, ouvert à tous les agents, s'est déroulé le mercredi 18 juin 2025 à la *Maison Bleus*. Il a permis aux participants de réfléchir ensemble à la définition, à l'intérêt et aux modalités pratiques de mise en œuvre des EDT.

Il s'est déroulé en trois temps :

- le mot d'accueil du directeur des ressources humaines, qui a rappelé que seuls le partage de l'information et un dialogue permanent permettent de confronter les objectifs stratégiques avec les réalités opérationnelles.
- l'intervention de Hélène Guérin, psychologue du travail à la préfecture de Police, ainsi que de Séverine Parkouda Boisfert, chargée de mission à l'agence régionale pour l'amélioration des conditions de travail (ARACT), qui ont présenté l'utilité et les modalités de mise en place d'un EDT.
- un jeu participatif en sous-groupes visant à évaluer les besoins au sein des services respectifs des différents participants. Ces derniers ont particulièrement apprécié l'invitation au dialogue ainsi que la présentation de cas concrets de mise en place d'EDT dans la fonction publique.



Cohésion, bien-être et reconstruction : 9 policiers blessés réunis à Beauval

La préfecture de police a organisé son second séjour de cohésion à destination de 9 policiers issus du SGAMI Île-de-France, blessés en service. Ce séjour s'est déroulé à nouveau sur un site privilégié : le Zoo-parc de BEAUVAL du 23 au 27 juin 2025.

Financé par la préfecture de Police, ce séjour a répondu à deux objectifs : d'une part permettre aux policiers blessés pouvant avoir été éloignés de leur service pendant une longue période, d'engager une phase de reconstruction professionnelle et d'autre part favoriser les échanges directs avec l'administration et les blessés, afin d'identifier les dysfonctionnements dans la prise en charge et d'y apporter des réponses personnalisées.

Il s'est déroulé autour de trois séquences distinctes :

- des rencontres avec des professionnels œuvrant dans le domaine médical et/ou du bien-être, qu'il s'agisse d'un atelier collectif autour de la blessure en service animé par la médecine statutaire et la médecine de prévention, ou d'atelier individuel avec une psychologue clinicienne, et une nutritionniste ;
- des activités culturelles au sein du zoo et autour de la commune de Saint-Aignan : les participants ont pu découvrir les richesses du zoo au cours de deux visites guidées, mais également s'imprégner de l'ambiance d'un lieu ne leur rappelant pas leur environnement habituel de travail grâce à une marche découverte de la commune de Saint-Aignan ;
- des activités sportives encadrées par le délégué sport de la préfecture de Police, notamment une sortie en canoë/kayak/pédalos et une course d'orientation par équipes pour mieux se connaître.



Les participants au séjour ont particulièrement apprécié leur rencontre avec Thomas Peyroton-Dartet, policier blessé en service à deux reprises, médaillé d'or en individuel et médaillé d'argent par équipe en paracyclisme aux Jeux paralympiques de Paris 2024, qui est venu témoigner de sa reconstruction par le sport.

Le séjour s'est conclu sur un temps d'échange avec les autorités où chaque policier a pu notamment s'exprimer sur son parcours de soin.

Contact : Florence Malnoy, adjointe à la cheffe de bureau au bureau de la prévention, du soutien et des conditions de travail (BPSCT) / SDPQVT / DRH - Mél. florence.malnoy@interieur.gouv.fr



Vous souhaitez bénéficier de plus de temps pour lire la lettre de l'action sociale chez vous ?

Vous partez en retraite et souhaitez continuer à suivre l'actualité du ministère de l'Intérieur avec la lettre d'action sociale et l'Acturetraite ?

Une solution : adressez-nous votre adresse électronique personnelle sur la boîte : action.sociale@interieur.gouv.fr avec vos nom, prénom et votre position administrative (en activité ou en retraite).

Vous recevrez ainsi les lettres électroniques « Action sociale Infos » mensuelle et « Acturetraite » annuelle et serez informé(e) régulièrement de l'actualité sociale ministérielle et interministérielle.

Comprendre les trimestres et majorations liés aux enfants

Vous êtes fonctionnaire et avez des enfants ? Ces derniers vous donnent droit à certains avantages lors de votre départ en retraite. Certains avantages sont cumulables entre eux, d'autres dépendent de la date de naissance de vos enfants ou de la durée d'éducation.

Le fait d'avoir eu ou élever des enfants peut donner certains avantages en matière de retraite de la fonction publique. Toutefois, entre bonification, majoration de durée d'assurance ou encore majoration de pensions de retraite, ces avantages peuvent parfois apparaître comme difficiles à comprendre. Faisons le point sur le sujet.

1 - Qu'est ce que la bonification pour enfant ? et pourquoi cette bonification n'apparaît pas dans certains cas dans mon compte retraite ENSAP ?

La règle change selon la date de naissance de l'enfant. Si vous avez eu ou avez adopté un ou plusieurs enfants avant le 1^{er} janvier 2004, chaque enfant vous donne droit à 4 trimestres supplémentaires qui sont pris en compte dans le calcul de votre pension de retraite.

Ces trimestres supplémentaires sont appelés bonification.

Pour bénéficier de cette bonification d'un an, vous devez avoir réduit ou interrompu temporairement votre activité professionnelle pour vous occuper de l'enfant, sachant que le congé maternité ou d'adoption est considéré comme une interruption temporaire d'activité et ouvre droit à cette bonification.

Pour les enfants nés après le 1^{er} janvier 2004, la bonification pour enfant n'existe plus en tant que telle car les périodes de réduction ou d'interruption temporaire d'activité pour élever un enfant né ou adopté sont comptabilisées de plein droit pour le calcul de votre durée d'assurance retraite.

C'est pour cela qu'il est mentionné « non » à la rubrique bonification de votre compte retraite ENSAP pour les enfants nés après le 1^{er} janvier 2004.

Pour autant, si vous avez interrompu votre activité pour élever un enfant né après le 1^{er} janvier 2004 (temps partiel de droit pour élever un enfant, congé parental, congé de présence parentale, disponibilité pour élever un enfant de moins de 12 ans) ces périodes sont comptabilisées comme un temps plein dans votre carrière (avec certaines restrictions toutefois).

2 - Et les 2 trimestres par enfant de durée d'assurance retraite accordés aux femmes fonctionnaire ayant accouché après 2004, qu'est ce que c'est ?

Pour les femmes qui ont accouché après le 1^{er} janvier 2004 alors qu'elles



étaient déjà fonctionnaires, ces dernières ont droit à 2 trimestres d'assurance retraite supplémentaires pour chacun de leurs enfants (article L12 bis du code des pensions).

Il s'agit alors d'une majoration de durée d'assurance de 2 trimestres qui sont pris en compte pour le calcul de la durée d'assurance retraite, durée qui sert à déterminer si vous avez droit ou non à une retraite à taux plein.

Cette majoration de durée d'assurance est cumulable avec la prise en compte des périodes de réduction ou d'interruption d'activité pour élever un enfant né ou adopté à partir du 1^{er} janvier 2004 uniquement si la prise en compte de ces périodes de réduction ou d'interruption d'activité ne dépasse pas 6 mois.

3 - Et la majoration de pension pour avoir élevé 3 enfants ou plus ?

La majoration de pension est différente des bonifications ou majoration de durée d'assurance évoquées ci-dessus en ce qu'elle s'applique directement sur le montant de la pension de retraite du fonctionnaire retraité.

En effet, si vous avez eu au moins 3 enfants, le montant de votre pension de retraite du SRE est majoré de 10 % pour vos 3 premiers enfants et de 5 % par enfant supplémentaire.

Toutefois, le montant de votre pension de retraite majorée ne peut pas dépasser le montant de votre dernier traitement indiciaire qui a servi à calculer votre pension de retraite. Ce traitement indiciaire est revalorisé dans les mêmes proportions que les retraites.

Les enfants qui donnent droit à cette majoration de pension sont les suivants : vos enfants nés ou adoptifs, les enfants issus d'un mariage précédent de votre époux(se), les enfants ayant fait l'objet d'une délégation de l'autorité parentale en votre faveur ou en faveur de votre époux(se), les enfants placés sous votre tutelle ou de votre époux(se), si la tutelle s'est accompagnée de la garde effective et permanente de l'enfant, les enfants recueillis à votre foyer si vous ou votre époux(se) justifiez en avoir assumé la charge effective et permanente.

Pour bénéficier de la majoration de votre pension de retraite, vous devez avoir élevé ces enfants pendant au moins 9 ans, avant leur 16^e anniversaire ou avant l'âge auquel ils ont cessé de vous donner droit aux prestations familiales (soit 20 ans ou 21 ans maximum selon la prestation). Cette condition ne s'applique pas en cas de décès de l'enfant.

Si vous réunissez les conditions requises au moment de votre départ à la retraite, vous n'avez pas de démarche particulière à faire pour bénéficier de la majoration de votre pension de retraite. Si, à la date de votre départ à la retraite, vous ne remplissez pas les conditions (9 ans d'éducation pour le 3^e enfant, ou si l'enfant est né ou adopté après votre départ en retraite), votre pension sera automatiquement révisée par le SRE lorsque les conditions seront remplies.

4 - L'impact de l'handicap d'un enfant sur la retraite du fonctionnaire

Si vous avez un enfant invalide, vous pouvez bénéficier de trimestre d'assurance retraite supplémentaire voire partir en retraite de manière anticipée.

Si vous avez élevé un enfant invalide de moins de 20 ans atteint d'une invalidité au moins égale à 80 %, vous avez droit à 1 trimestre d'assurance retraite supplémentaire par période d'éducation de 30 mois. Vous pouvez bénéficier ainsi de 4 trimestres au maximum.

Ces trimestres sont pris en compte pour le calcul de votre durée d'assurance retraite qui sert à déterminer si vous avez droit ou non à une retraite à taux plein. Ils sont aussi pris en compte pour le calcul de votre pension de retraite.

Vous pouvez également partir en retraite anticipée si vous remplissez les 3 conditions suivantes :

- Vous êtes parent d'un enfant vivant, âgé de plus d'un an et atteint d'une invalidité égale ou supérieure à 80 %.
- Vous avez accompli 15 ans de services effectifs.
- Vous avez interrompu ou réduit votre activité professionnelle pour vous occuper de cet enfant pendant qu'il était à votre charge.

Vous devez avoir réduit ou interrompu temporairement votre activité professionnelle pour vous occuper de l'enfant selon certaines conditions.

Les périodes au cours desquelles vous n'avez exercé aucune activité professionnelle et n'avez cotisé à aucun régime de retraite sont assimilées à une interruption ou une réduction d'activité.

Les contacts et liens utiles :

ENSAP, pour vérifier vos données de carrière et de famille ou échanger par messagerie sécurisée : <https://ensap.gouv.fr>

SRE (service des retraites de l'État) : <https://retraitesdeletat.gouv.fr>, rubrique « je contacte mon régime »

Tél. **02 40 08 87 65** (choix 2)

Portail inter-régimes : <https://www.info-retraite.fr>

RAFP : <https://www.rafp.fr>

Site Intranet de l'action sociale/Rubrique Retraite : <https://actionsociale.interieur.rie.gouv.fr/index.php/retraite>



VIE PRATIQUE

Le Pass'Sport évolue pour la saison 2025-2026

Le Pass'Sport est une aide forfaitaire, versée sous conditions, pour permettre à des jeunes de s'inscrire dans un club sportif. Le dispositif est reconduit pour la saison 2025-2026, mais désormais il est davantage ciblé sur les jeunes qui ont atteint l'âge où la pratique sportive diminue généralement. Dans le même temps, le niveau de l'aide est revalorisé.

Créé en 2021, le Pass'Sport pourra à nouveau être sollicité par des jeunes souhaitant s'inscrire dans un club sportif lors de la saison 2025-2026. Le dispositif est désormais réservé aux personnes suivantes :

- les jeunes âgés de 14 à 17 ans révolus qui bénéficient de l'allocation de rentrée scolaire (ARS) ;
- les enfants et adolescents de 6 à 19 ans en situation de handicap, dont la famille perçoit l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) ;
- les jeunes de 16 à 30 ans bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) ;
- les étudiants boursiers de moins de 28 ans qui sont bénéficiaires d'une aide annuelle du CROUS.

Le ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative précise que le dispositif est ainsi « plus ciblé à l'âge où la pratique sportive des jeunes décroche, autour de 14 ans ».

Jusqu'alors, pour les bénéficiaires de l'ARS, le dispositif était accessible aux enfants dès l'âge de 6 ans.

Quel est le montant du Pass'Sport lors de la saison 2025-2026 ?

L'aide, versée par l'État, est de 70 € par enfant lors de la saison 2025-2026 ; son montant était de 50 € auparavant.

Où utiliser le Pass'Sport ?

Le Pass'Sport peut être utilisé lors d'une inscription dans :

- un club affilié aux fédérations sportives agréées par le ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative (les fédérations scolaires sont en revanche exclues du dispositif) ;
- une association agréée « jeunesse et éducation populaire » (JEP) ou « sport » ;
- une structure des loisirs sportifs marchands (par exemple, une salle d'escalade ou une salle de fitness).

À noter : Retrouvez les associations et clubs situés près de chez vous qui acceptent le Pass'Sport, grâce à la carte interactive mise en place par le ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative. Si la structure sportive qui vous intéresse n'y figure pas, il est possible qu'elle soit partenaire mais non référencée. N'hésitez pas à vérifier directement auprès d'elle.

Comment bénéficier du Pass'Sport ?

Les parents des bénéficiaires du Pass'Sport et les jeunes concernés recevront, par voie électronique, dans la seconde quinzaine du mois d'août, un code unique ; ce code devra être présenté lors de l'inscription dans la structure sportive choisie.

Le Pass'Sport peut être utilisé pour toute inscription effectuée entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2025. Cependant, il est possible d'appliquer la réduction immédiatement au sein des clubs qui réalisent leurs inscriptions en juin.

L'ensemble des modalités du dispositif sera précisé prochainement.

Source : [Service-public](#)



Du côté de la FJM...



PARC ASTÉRIX

Offre spéciale 3 = 4 !

Du 21 juillet au 28 septembre 2025, profitez d'une offre exclusive : pour trois billets achetés, un billet offert ! Disponible en billet 1 ou 2 jours !

Plus d'informations : https://billetterie.fjm-loisirs.fr/s/51462_361460_asterix

MSC

Entre septembre et novembre, partez à la découverte de paysages aux couleurs chaudes et changeantes !

Profitez de sites culturels et historiques plus calmes, et d'un climat doux idéal pour les balades et activités de plein air. Cap sur les destinations Méditerranée et Canaries pour une expérience alliant sérénité, saveurs et découvertes.

Plus d'informations : https://billetterie.fjm-loisirs.fr/s/50749_360152_msc



TUI

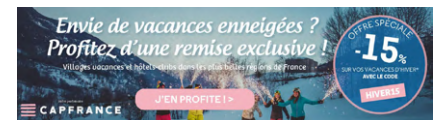
Découvrez les offres hiver jusqu'au 30 septembre !

Plus d'informations : https://billetterie.fjm-loisirs.fr/s/50749_360158_tui

CAPFRANCE

Jusqu'au 30 septembre, profitez de -15% sur vos vacances d'hiver !

Plus d'informations : https://billetterie.fjm-loisirs.fr/s/50749_360119_capfrance



Profitez de -20 % sur votre séjour, une remise cumulable avec l'offre partenaire !

Offre valable jusqu'au 14 octobre 2025.

Plus d'informations : https://billetterie.fjm-loisirs.fr/s/50749_360167_vvf

Du côté de l'ANAS...

Devenez animateurs ANAS !

L'ANAS ouvre tous ses villages vacances à sa première formation rémunérée d'animateurs, qui aura lieu sur notre site des Moutiers-en-Retz (44).

> 2 semaines intensives pour te préparer à rejoindre nos équipes :

- du 8 au 21 février 2026,
- du 22 février au 7 mars 2026.

> Profil recherché :

- à partir de 18 ans,
- motivé(e), sportif(ve), dynamique et autonome.

> Un vrai plus :

- expérience (BAFA, colo, centres...),
- Des talents en danse, théâtre, musique, scène ou toute forme artistique...

> À la clé, un contrat saisonnier pour travailler :

- vacances de printemps 2026,
- vacances d'été 2026,
- vacances d'automne 2026.

(+ possibilité d'avril à fin octobre 2026 selon tes disponibilités).

> Tu veux une expérience formatrice, rémunérée et un job assuré printemps, été et automne 2026 ?

L'ANAS Académie est faite pour toi !

- Attention, les places sont limitées !

Envoie ton CV et ta lettre de motivation sur notre mail dédié : academie.anas2026@anas.asso.fr





DEVIENS ANIMATEUR ANAS !

L'ANAS OUVRE TOUS SES VILLAGES VACANCES GRÂCE SA PREMIÈRE FORMATION RÉMUNÉRÉE D'ANIMATEURS QUI AURA LIEU SUR NOTRE SITE DES MOUTIERS EN RETZ (44)

➤ 2 SEMAINES INTENSIVES POUR TE PRÉPARER À REJOINDRE NOS ÉQUIPES
8 AU 21 FÉVRIER 2026 ET DU 22 FÉVRIER AU 7 MARS 2026

➤ PROFIL RECHERCHÉ :
- À PARTIR DE 18 ANS
- MOTIVÉ(E), SPORTIF(VE), DYNAMIQUE
- AUTONOME

UN VRAI PLUS :
- EXPÉRIENCE (BAFA, COLO, CENTRES...)
- DES TALENTS EN DANSE, THÉÂTRE, MUSIQUE, SCÈNE OU TOUTE FORME ARTISTIQUE!

POSSIBILITÉ D'UN CONTRAT SAISONNIER POUR TRAVAILLER DURANT LES VACANCES DE PRINTEMPS 2026, LES VACANCES D'ÉTÉ 2026, LES VACANCES D'AUTOMNE 2026 (ET POSSIBILITÉ D'AVRIL À FIN OCTOBRE 2026 SELON TES DISPONIBILITÉS)

TU VEUX UNE EXPÉRIENCE FORMATRICE, RÉMUNÉRÉE ET UN JOB ASSURÉ PRINTEMPS, ÉTÉ ET AUTOMNE 2026 ? L'ANAS ACADEMIE EST FAITE POUR TOI ! ⚡ ATTENTION LES PLACES SONT LIMITÉES

Envoyez CV et lettre de motivation sur notre mail dédié
➡ academie.anas2026@anas.asso.fr ➡

> **Lundi 22 septembre 2025 > Formation spécialisée du comité social d'administration du réseau des préfectures et des secrétariats généraux communs départementaux (FS CSAR préfectures et SGCD)**

Salle des Commissions à 14 h 30 - Immeuble Lumière - 40, av. des Terroirs de France - Paris 12^e.

> **Lundi 6 octobre > Formation spécialisée du comité social d'administration centrale (FS CSAC)**

Salle des Commissions à 14 h 30 - Immeuble Lumière - 40, av. des Terroirs de France - Paris 12^e.

> **Octobre rose pour le cancer du sein > un mois pour sensibiliser au dépistage !**

« **Octobre Rose** » fête son 32^e anniversaire en 2025. La campagne de sensibilisation Octobre Rose, symbolisée par le désormais célèbre ruban rose, est l'occasion de se mobiliser pour soutenir la recherche dédiée à la lutte contre les cancers du sein et améliorer la prise en charge des patients.

Pour en savoir plus : <https://www.ligue-cancer.net/octobre-rose>



DÉPART/ARRIVÉE

> **Départ à la SDASAP/DRH**



Christophe Lantéri, a rejoint le Secrétaire général pour les affaires régionales auprès de la préfète de région Auvergne-Rhône-Alpes, en charge du pôle « modernisation et moyens ».

> **Arrivées à la SDASAP/DRH**



Magdaléna CLARIOND, a pris ses fonctions en qualité de cheffe de section de gestion et pilotage des dépenses de l'administration centrale au bureau des affaires financières et de l'évaluation de la dépense (BAFED) en remplacement de Fanny Bami.



Ghania MOUAS, a pris ses fonctions en qualité de gestionnaire des crédits de l'action sociale au bureau des affaires financières et de l'évaluation de la dépense (BAFED).



Marie GESMIER, a pris ses fonctions en qualité d'apprentie chargée de communication à la mission information animation de l'action sociale (MIAAS).

> Arrivées à la SDPASP/DRHFS

Jean-Christophe REGRAIN, a pris ses fonctions en qualité d'adjoint à la cheffe au bureau de la prévention et de la qualité de vie au travail (SDPASP/BPQVT).

Lorraine JUILHARD, a pris ses fonctions en qualité de cheffe au pôle santé et sécurité au travail (SDPASP/BPQVT).

Fatou DIAWARA, a pris ses fonctions en qualité de chargée de la prévention des risques professionnels au pôle santé et sécurité au travail (SDPASP/BPQVT).

Fatima BAH, a pris ses fonctions en qualité de gestionnaire au pôle dialogue social (SDPASP/BPQVT).

Jonathan CLARES, a pris ses fonctions en qualité de capitaine, chef du groupe d'assistance aux policiers victimes au bureau de l'accompagnement des personnels (SDPASP/BAP/GAPV).

Tahia BOINA, a pris ses fonctions en qualité d'instructrice à la mission d'accompagnement des blessés au bureau de l'accompagnement des personnels (SDPASP/BAP/MAB).

Samia-Anne SAADI, a pris ses fonctions en qualité d'instructrice à la mission d'accompagnement des blessés au bureau de l'accompagnement des personnels (SDPASP/BAP/MAB).

Éric SELLIER, a pris ses fonctions en qualité de chef du pôle enfance au bureau des politiques ministérielles de l'enfance et du logement (SDPASP/BPMEL).

Elsa MACHAVOINE, a pris ses fonctions en qualité d'assistante du médecin-chef de la Police nationale et de chef du service médical statutaire (SDPASP/SMS).

Olivier WANG, a pris ses fonctions en qualité de chargé de mission des politiques du logement (SDPASP/BPMEL).

Pierre BRIEND, a pris ses fonctions en qualité de chargé de mission coordination et synthèse (SDPASP/MCS).

> Départs à la SDPASP/DRHFS

Delphine PRATLONG, adjointe au chef du bureau des politiques ministérielles de l'enfance et du logement, est affectée en qualité d'adjointe au chef du bureau des gradés et gardiens de la paix (DRHFS/SDPEAPAR/BCGP).

Christelle DOUYERE, instructrice à la mission d'accompagnement des blessés, est affectée en qualité de cheffe de la section pilotage des crédits et qualité au bureau des réserves de la Police nationale (DRHFS/SDPEAPAR/BRPN).

Séverine BITTON, assistante de la cheffe du bureau de la prévention et de la qualité de vie au travail est partie.